

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 4 (1901)  
**Heft:** 202

**Artikel:** Récréations du dimanche  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-285619>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Etat civil

## BREULEUX.

Mois de Juillet, Août et Septembre 1901.

### Naissances.

**Juillet.** — Du 3. Pelletier Francine Constance, fille de Pelletier Alfred et de Elia née Viatte, aux Vacheries. — Du 9. Froidevaux Marc Alcide, fils de Paul et de Cécile née Donzé, aux Breuleux. — Du 11. Cattin Blandine Adéline, fille de Ali et de Alvina née Rebetez, aux Breuleux. — Du 16. Surdez Jeanne-Marguerite-Marie, fille de Charles et de Léa née Erard, au Cerneuveusil. — Du 22. Chappuis Hélène-Jeanne-Lucie, fille de Emile et de Anna-Laure née Farine, aux Breuleux. — Du 30. Bilat Irma-Berthe, fille de Emile et de Anna née Pétermann, aux Vacheries. — Du 31. Von Allmen Lina, fille de Christian et de Madeleine née Buhler, au Cerneuveusil. — Du 31. Donzé Marie-Agathe, fille de Numa et de Marie née Prétot, aux Breuleux.

**Août.** — Du 6. Donzé Madeleine-Olga-Léonie, fille de Aurèle et de Cécile née Hamel, aux Breuleux. — Du 9. Boillat Marc-Maurice-Germain, fils de Hippolyte-Arsène et de Constance née Claude, aux Breuleux. — Du 14. Aubry Marthe-Marie-Henriette, fille de Marc et de Eugénie née Jeannerat, aux Breuleux. — Du 17. Boillat Emma-Cécile, fille de Paul et de Emma née Juillerat, au Cerneuveusil. — Du 19. Roy Berthe-Virginie, fille de Origène et de Berthe née Theurillat, aux Breuleux. — Du 23. Péquignot Alice-Mélina, fille de Auguste et de Emma née Cattin, aux Vacheries. — Du 26. Chopard Léa, fille de Emile et Lina née Scheidegger aux Envers. — Du 28. Beuret Lydie-Blanche-Bertha, fille de Emile et de Irène née Donzé, aux Vacheries.

**Septembre.** — Du 1<sup>er</sup>. Froidevaux Lucie-Marie-Thérésine, fille de Arthur et de Constance née Aubry, aux Breuleux. — Du 8. Aubry Aurèle-Louis, fils de Aurèle et de Alice née Bouvenant, aux Breuleux. — Du 9. Baume Joseph-Antoine, fils de Aurèle et de Emma née Sester, Sur Angosse. — Du 11. Quenet Marie-Emma, fille de Joseph et de Anna née Aubry, aux Fonges. — Du 16. Theurillat Chrétienne-Blanche-Lucie, fille de Marc et de Maria née Donzé, aux Breuleux. — Du 22. Chapatte Georges-Urbain, fils de Joseph et de Pauline née Donzé, aux Breuleux. — Du 23. Surdez Marie-Louise, fille de César et de Cécilia née Theurillat, aux Breuleux. — Du 26. Feira Noël-Alexandre, fils de Martin-Auguste et de Lucia née Pelletier, au Peu Girard.

### Décès.

**Juillet.** — Du 9. Claude Laurent-Léon, fils de Lucien et de Elisa née Boichat, aux Breuleux, née en 1901.

**Août.** — Du 4. Desseignes Mélitine, née Bilat, épouse de François, aux Vacheries, née en 1852. — Du 30. Theurillat Yvon-Irmin-Jules, fils de Urbain, aux Fonges, né en 1893. — Du 30. Boillat Emma-Cécile, fille de Paul et de Emma née Juillerat, au Cerneuveusil, née en 1901.

**Septembre.** — Du 5. Augsburger Edouard, époux de Oline née Racine, décédé à La Chaux, née en 1841.

### Mariages.

**Août.** — Du 24. Froidevaux Ali-Armand, fils de Jules, au Cerneuveusil, et Boillat Marie-Mathilde, fille de Emile, sur la Montagne de St-Imier.

**Septembre.** — Du 2. Chapatte Paul-Constant, fils de Victor, à la Chaux et Triponez Maria-Nathalie, fille de Charles aux Breuleux.

## LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Bismark, le gros Bismark, se promenay in djo de tchâtemp eu lai campagne en Alsace, tian ay trouvé par hasard, tchu le tchaimpois, in gamin que voidgeay les poës.

Ces revétis de soue étint épairpeüis l'un d'enne san, l'âtre de l'âtre. Ay en avay enne grosse prô, de totes les couleurs. Le tchaincelie dié à peté boirdgie : Dis donc, mon ami, cobin te faray té de temps po raimessay tot ces bêtes en in moncé côté moi ? — O, répongé le gamin, doue menutes, trâ tot à pu. — Ay bin, voici in mark qui te veu bayie, si te les aimannes ci en trâ menutes, môtre en main. Bon ! dié le peté. *Bismark. Bismark ! aimanne-les !* crié le boirdgie en son tchin. Le chien aibayé dous, trâ cos, ay peu, en moins de doue menutes, tot les philosophes étint côté le tchaincelie, qu'étais tot ébâbi. Dis donc, mon ami, dié-té inco à boirdgie. i te veu inco bayié in mark se te réponds en mai quéchetion. Ace-que tot les tchins s'aipelant Bismark dain vote pays ? Oh nânie, monsieur, ce n'a ran que ces que voidgeant les poës, qu'an aipeule Bismark. Tchu col Bismark iy flanqué in mark enlai tête ay peu péssé son tchein.

*Stu que n'ape de bôs.*

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 200 du *Pays du Dimanche* :

### 786. CHARADE.

Fenêtre.

### 787. PROBLÈMES ALPHABÉTIQUES.

#### CONSONNES.

Vous qui déchiffrez ce grimoire,  
Vous devez être fort malin ;  
Moi qui l'ai fait, on peut m'en croire,  
Ma foi, j'y perdrais mon latin.

### 788. MOTS EN TRIANGLE.

P A U L I N E  
A B S I D E  
U S A G E  
L I G E  
I D E  
N E  
E

### 789. MOTS HISTORIQUES

Le maréchal Ney à sa femme, après avoir rejoint l'Empereur, en 1815.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Bi-je de Baïle ; Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Brunette au Noirmont ; Flocon de neige ; En famille à Delémont ; Marguerite

d'Aigremont ; la *Reine maligne à Wyl* ; St-Martin Jamboneau à Porrentruy ;

### 791. PERIPHRASE.

Que désigne cette *Periphrase* et quel en est l'auteur ?

Un cylindre creux, revêtu d'une peau d'onagre.

### 792. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

XX XXX XXX 1. Empire d'Europe.  
XXX X XXX 2. Village d'opéra-comique.  
XXX XXX XXXX 3. Château en Touraine.

### 793. VERS A TERMINER.

A BON CHAT BON RAT.

Il était une fois un —  
Qui voulant acroître son —  
Assigna pour certaine —  
Quelqu'un qui ne lui devait —  
Le fripon porteur de —  
Avait fabriqué le —  
Pour le payer en même —  
L'autre fabriqua la —

### 794. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Page rend hommage.  
N° 2. — Les hommes sont des rois, les femmes sont des sœurs.

N° 3. — Le parlage est fini, les sots sont résignés.

N° 4. — Nous irons tous voir ce lapin.

N° 5. — Ces marchands tentent le magot.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 26 courant.

## Publications officielles

### Assemblées communales.

*Vellerat.* — Le 17 à 2 h. pour ratifier la décision prise dans la Société des Usines de Louis de Roll.

### Cote de l'argent

du 13 Novembre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 101.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 103.— le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.

## Bons mots.

La Société protectrice des animaux vient d'ajouter l'article suivant à ses statuts :

« Quiconque aura traité son prochain d'animal sera tenu de le protéger. »

\* \*

Un Gascon et un Marseillais se prennent de querelle.

— Cadetis ! s'écrie le premier, il faut que l'un de nous reste sur le terrain !

Le second conciliant :

— Té ! mon bon, restes-y.  
Moi, je m'en vais.



Où est tombé le vélocipédiste ?